

Bienvenue à la Clinique d'Échographie et de Médecine Fœtale du H.U.B. Érasme



Chers futurs parents,

Votre sage-femme ou votre médecin vous a prescrit une échographie dans le cadre du suivi de votre grossesse. Vous attendez sûrement ce moment avec impatience, voici donc quelques conseils pour que tout se passe au mieux.

A quoi sert l'échographie ?

Il s'agit d'un examen médical destiné à évaluer la bonne évolution de votre grossesse et la bonne santé de votre bébé. C'est un complément aux consultations prénatales, cela ne les remplace pas.

Qui peut venir ?

Les futurs parents.

La présence des enfants n'est pas souhaitée. Notre longue expérience nous a appris que les enfants se désintéressent vite de l'examen et peuvent empêcher les parents de profiter de l'examen et le médecin de se concentrer.

Un autre accompagnant est accepté si la présence du /de la conjoint(e) n'est pas possible.

Comment me préparer pour l'examen ?

Veuillez vous munir de la **prescription** de votre sage-femme ou de votre médecin (format papier); celle-ci est importante pour transmettre les informations médicales essentielles au médecin qui réalise l'échographie. Elle est d'ailleurs rendue obligatoire par l'INAMI. Les prescriptions sur GSM ne sont pas acceptées.

Il n'y a pas de préparation particulière pour passer une échographie. Quelques conseils :

- Vous ne devez pas être à jeun.
- La vessie devra être vide, sauf si on vous a précisé le contraire au moment de la prise de RDV
- Les piercings doivent être enlevés car ils peuvent endommager les sondes d'échographie.
- Il est préférable de ne pas mettre de crème ou d'huile sur le ventre deux jours avant l'examen, car cela diminue la visibilité (l'image sera moins claire).



Qui d'autre sera présent ?

Le médecin échographiste bien sûr. Mais celui-ci peut être accompagné d'une sage-femme, d'un assistant ou d'un étudiant. En effet, l'HUB Erasme est un hôpital universitaire de stage qui forme de futurs médecins et sage-femmes. Ceux-ci font partie intégrante de l'activité de notre service ; ils aident le médecin échographiste dans son activité. Leur présence répond aux mêmes règles de confidentialité et de discrétion que le médecin prestataire.

N'oubliez pas votre prescription d'examen !

Comment se passe l'examen ?

L'échographie de grossesse peut être réalisée avec une sonde abdominale (on pose la sonde sur votre ventre ; c'est absolument indolore ; vous ne devez pas vous déshabiller), et/ou avec une sonde vaginale (vous devrez enlever la partie inférieure de vos vêtements; l'examen n'est pas douloureux mais certaines patientes le trouvent désagréable; c'est sans danger pour votre bébé).

Vous avez bien sûr la liberté de refuser l'un ou l'autre examen, mais n'oubliez pas que, si on vous le propose, c'est qu'il a une utilité pour examiner votre bébé.

Pendant l'examen, le médecin vous montrera votre bébé et vous donnera quelques explications. Néanmoins, vous observerez que certains médecins parlent plus et d'autres moins. Ne perdez pas de vue que si, pour vous, c'est un moment précieux de rencontre avec votre bébé, pour le médecin qui réalise l'examen, il s'agit d'un examen parfois difficile et demandant toute sa concentration.



Puis-je photographier ou filmer ?

Non. Mais tous les clichés de l'examen vous seront accessibles via une plateforme internet pour laquelle vous recevrez un code.

Il faut savoir que la qualité des images échographiques dépend de toute une série de facteurs et que nous ne pouvons pas vous promettre des images parfaitement esthétiques. Les images en 3D ne font pas partie de l'examen standard, mais il est parfois possible d'en obtenir si les conditions échographiques sont bonnes.

Rq : si vous souhaitez plus d'images, il existe des firmes commerciales (non médicales) qui proposent des échographies 3D/4D.

Et le résultat ?

Le médecin vous donnera le résultat à l'issue de l'examen.

Dans la majorité des cas, il vous rassurera sur la bonne santé de votre bébé.

Il peut arriver cependant que les images ne soient pas claires ou inhabituelles ; un nouvel examen échographique pourrait vous être proposé, ce qui ne signifie pas que le fœtus ait un problème.

Parfois, enfin, il peut arriver que l'on découvre une image anormale, un problème de croissance ou une malformation. Dans ce cas, le médecin vous donnera toutes les explications nécessaires.

Malgré les améliorations techniques, cet examen, comme toute exploration d'imagerie, a ses limites. Il peut se produire qu'une anomalie pourtant bien présente ne soit pas détectée, ou qu'à l'inverse certaines images soient faussement considérées comme anormales. Enfin la nature et l'origine exacte d'une anomalie ne peuvent pas toujours être précisées par l'échographie.

La Clinique d'Échographie et de Médecine Fœtale de l'Hôpital Erasme se tient à votre disposition si vous avez des questions (...). Si vous souhaitez des informations plus détaillées sur les examens échographiques et certains examens complémentaires, vous pourrez consulter nos fiches d'information en salle d'attente.

N'oubliez pas votre prescription d'examen !